

Attestation d'assurance RC professionnelle pour Avocats/Avocates et Notaires

La compagnie d'assurances ci-dessous mentionnée confirme par la présente que la(les) personne(s) soussignée(s) a(ont) conclu une assurance RC professionnelle

Personne(s) assurée(s)

Avocat/Avocate
au sens de l'art. 12 lit. f de la LLCANotaire
selon le droit cantonal

Personnes supplémentaires: à mentionner dans l'annexe (cf. verso)

Preneur d'assurance

Adresse (si étude d'avocats
ou cabinet de notaires)

CP / Lieu

Compagnie d'assurances

Adresse

CP / Lieu

Numéro de police

Somme d'assurance annuelle CHF

La couverture d'assurance de la police mentionnée en marge n'est ni modifiée, ni étendue ou corrigée par la présente attestation.

La compagnie d'assurances précitée s'engage à informer l'autorité de surveillance cantonale compétente en cas de réduction de la somme d'assurance annuelle ou si celle-ci venait à être supprimée.

Lieu / Date

Signature

Annexe

Personne(s) assurée(s)

Avocat/Avocate
au sens de l'art. 12 lit. f de la LLCA

Notaire
selon le droit cantonal